

ETE 2024

TOUR DU VERCORS

Mont Aiguille et Trésors du Diois Randonnée itinérante accompagnée sans sac 6 jours / 5 nuits / 6 jours de marche



Cette superbe randonnée de 6 jours dévoile les paysages variés du Vercors Sud : l'Abbaye de Valcroissant, le Mont-Barral, le somptueux cirque d'Archiane et le bucolique vallon de Combau, les Hauts-Plateaux et leur réserve naturelle... enfin le Trièves avec le spectaculaire Mont Aiguille ! Elle emprunte des itinéraires sauvages propices à l'observation de la faune et de la flore. En option, l'ascension du Mont-Aiguille avec un guide de haute montagne, mythique !

Tèl: 00 33 450 31 03 65 (depuis l'étranger) - Fax: 00 33 (0)4 50 31 03 67 -

E.Mail: info@espace-evasion.com - www.espace-evasion.com

PROGRAMME

Jour 01 : Die - Archiane (760 m)

Accueil à la gare de Die à 11h. Transfert dans le Cirque d'Archiane situé à l'extrémité sud des haut-plateaux du Vercors. Pique-nique au bord de la rivière et première randonnée sur le sentier des vautours qui ont trouvé dans les falaises des conditions idéales pour nicher et se reproduire. Découverte de ce village isolé du Haut-Diois – haut-lieu de l'escalade – où les bouquetins ont été réintroduits avec succès et résurgence importante des eaux souterraines du plateau karstique.

Nuit en gîte

Dénivelée : + 400 m ; - 400 m Horaire : 2h30 à 3h de marche environ

Jour 02 : Archiane (760 m) - Les Nonnières (850 m)

Une splendide randonnée nous permet une première immersion sur les Hauts-Plateaux du Vercors que nous gagnons par les 4 chemins de l'Aubaise. Alors que nous prenons de l'altitude, nous verrons surement les vautours planer majestueusement au-dessus des falaises pendant que chamois et bouquetins caracolent sur les vires.

Nous entamons la descente sur le très beau village de Bénevise, entre noyers et lavande et gagnons Les Nonnières, notre lieu d'étape pour la nuit.

Nuit en hôtel**

Dénivelée : + 1050 m ; - 950 m Horaire : 6 à 7h de marche environ

Jour 03 : Les Nonnières (850 m) - Vallon de Combeau (1350 m.)

Nous quittons les Nonnières par un superbe vallon, surmonté de cascades vaillantes et fraîches, qui alimentent le ruisseau du Sareymond, avant de retrouver les alpages à la ruine de la ferme du Désert. Là, le Mont-Barral (1903 m) notre objectif du jour, domine le paysage. Bientôt les alpages de Jiboui nous offrent le loisir d'observer la vie pastorale avant de gagner les crêtes panoramiques. Le sommet du Mont-Barral nous offre une vue 360 impressionnante, avec notamment l'esthétique Mont-Aiguille qui se détache dans le paysage. Descente sur le col de Menée, puis nous suivons la crête de la Grande Leirie qui forme le rebord Est du plateau du Vercors qui s'ouvre sur le Trièves. Un cheminement sauvage entre pelouses alpines et collines nous conduit au merveilleux Vallon de Combeau.

Nuit en gîte de montagne.

Dénivelée : + 1050 m ; - 550 m Horaire : 6h à 7h de marche environ

Jour 04 : Vallon de Combeau – La Richardière (1050 m.)

Après avoir profité des charmes du bucolique vallon de Combeau, observé les marmottes et fait l'ascension de l'un des sommets emblématiques du plateau (Montagnette, Croix du Lautaret ou Tête Chevalière), nous nous extrayons du plateau par le Pas de l'Essaure ou par le pas de l'Aiguille pour basculer dans le Trièves. Le Mont-Aiguille aimante notre regard tout au long de la journée. Nous nous en approchons de plus en plus ! Découverte du village de Chichilianne et fin de la randonnée du jour au hameau de La Richardière.

Dénivelée : + 600 m ; - 900 m Horaire : 6h de marche environ

Jour 05 : Tour du Mont-Aiguille ou Ascension du Mont Aiguille (en option à réserver à l'inscription)

Nous effectuons aujourd'hui le tour de la montagne emblématique du Vercors qui apparaît tantôt comme une aiguille élancée, tantôt comme une vaste muraille dolomitique. C'est au Col de l'Aupet que nous prenons la véritable mesure de ces paysages d'exception.

Pour ceux qui ont choisi l'ascension du Mont-Aiguille : l'itinéraire est celui de la voie normale avec la descente par les Tubulaires suivi du rappel de la Freychet. Il nécessite l'utilisation du matériel d'alpinisme (baudrier, corde, casque, mousquetons...), fourni par le guide de haute montagne. Cette voie n'est pas difficile techniquement (3+ max en escalade). Accompagnée par un guide de Haute Montagne, elle est accessible à tous, même à ceux qui n'ont jamais

Espace Evasion Tour du Vercors RATVER-2/9

pratiqué l'escalade. Il s'agit d'une expérience en milieu vertical, déconseillée aux personnes souffrant du vertige. Durée 7h (ascension + descente).

Nuit en hôtel**

Dénivelée : + 1150 m ; - 1150 m Horaire : 7h de marche environ

Jour 06 : La Richardière - Maison forestière du Château (1050 m.) - Die.

C'est par le Pas de l'Aiguille, haut lieu de la résistance que nous pénétrons de nouveau dans la réserve naturelle des Haut-Plateaux du Vercors. Peut-être aurons-nous la chance de surprendre quelque chamois, bouquetins voire même le loup qui est de retour depuis quelques années.

Après une belle journée de traversée des Hauts Plateaux nous quittons le monde de l'altitude en empruntant l'itinéraire des moutons transhumants, par le Pas du Pison ou celui de Chabrinel Dénivelée : + 800 m ; - 800 m Horaire : 6 à 7h de marche environ

Transfert à la gare de Die et séparation à 17h.

LES PLUS DE CE SEJOUR :

- Un itinéraire en dehors des sentiers battus
- La découverte du cirque d'Archiane et des Hauts Plateaux du Vercors
- La possibilité de réaliser, en option, l'ascension du Mont Aiguille

Service supplémentaire, l'ascension du Mont-Aiguille :

Ceux qui le souhaitent peuvent faire l'ascension mythique du « Mont-Aiguille » qui fut gravi pour la première fois en 1492 par Antoine de Ville. Cette ascension est réalisée le J5 à la place du tour du Mont-Aiguille prévu ce jour-là. Elle devra être commandée au moment de l'inscription.

L'itinéraire est celui de la voie normale avec la descente par les Tubulaires suivi du rappel de la Freychet nécessite l'utilisation du matériel d'alpinisme (baudrier, corde, casque, mousquetons...) qui sera fourni par le guide de haute montagne. Cette voie n'est pas très difficile techniquement (3+ max en escalade). Accompagnée par un guide de Haute Montagne, elle est donc accessible à tous, même à ceux qui n'ont jamais pratiqué l'escalade (ne pas être sujet au vertige).

Vous devez néanmoins être capable de pratiquer un sport d'endurance (ex : marche en montagne) sur une durée de 5 à 7 heures environ.

Un guide de haute montagne emmène au maximum 4 personnes avec lui. Si vous êtes plus nombreux il est possible de prévoir plusieurs guides. Pour atteindre le sommet du Mont-Aiguille et redescendre, il faut compter environ 7h pour une cordée de trois à quatre personnes.

Tarifs pour l'ascension :

1 personne : 450 €

2 personnes : 230 € par personne 3 personnes : 155 € par personne 4 personnes : 120 € par personne.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Accueil à la gare de Die à 11h00.

Accès voiture :

- De Grenoble : direction Sisteron par la RN75 puis à Clelles direction Col de Menée. Châtillon en Diois / Pont de Quart / Die ;
- De Valence ou Montélimar : Crest / Saillans / Die par la RD93.

Possibilité de laisser votre véhicule sur le parking de la gare SNCF (gratuit, non surveillé).

Plus d'information sur www.viamichelin.fr

En cas de retard pourrez nous rejoindre par vos propres moyens au 1er hébergement

Accès train : gare SCNF de Die sur la ligne Paris Briançon (train de nuit direct de Paris au départ de la gare d'Austerlitz).

Correspondances depuis les gares de Valence-TGV ou Valence-ville par train ou bus. Horaires à vérifier sur www.sncf-connect.com.

DISPERSION

Transfert à la gare de Die et séparation à 17h00.

Hébergements avant ou après la randonnée : A noter : vous arrivez la veille ou vous souhaitez prolonger votre séjour, office de tourisme de Die et du Diois : 04 75 22 03 03. contact@diois-tourisme.com www.diois-tourisme.com

NIVEAU

Niveau 3 à 4 sur une échelle de 5.

Marcheurs sportifs + à experts.

Pas de difficultés techniques. Quelques passages sur des crêtes aériennes cependant. **Bonne forme physique nécessaire.**

HEBERGEMENT

1 nuit en gîte, base chambres partagées

1 nuit en gîte de montagne (dortoirs de 6)

3 nuits en hôtel ** base chambres partagées.

À l'hôtel du Mont Barral, accès libre à la piscine. Espace bien-être payant : jacuzzi, sauna et massages, sur réservation au 04 75 21 12 21.

À l'hôtel du Gai Soleil, centre de bien-être accessible sur réservation, horaires et tarifs sur spa-trieves.fr

Les repas

Petits-déjeuners et repas du soir servis dans les hébergements.

Pique-niques de midi le plus souvent préparés par l'accompagnateur, parfois par les hébergements.

TRANSFERTS INTERNES

_

PORTAGE DES BAGAGES

Uniquement vos affaires de la journée et le pique-nique. Les bagages sont transportés jusqu'à votre hébergement du soir par véhicule.

GROUPE

Groupe de 6 à 14 personnes maximum

ENCADREMENT

Un accompagnateur/trice en montagne diplômé (brevet d'Etat) pour un groupe de 14 personnes.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vos affaires sont réparties entre un sac à dos porté pendant la marche (30 à 40 litres) et un sac de voyage souple (maximum 20 kg) avec cadenas que vous retrouvez le soir.

- Des sous-vêtements respirants
- Une veste en polaire
- Une veste imperméable et respirante (type Goretex).
- Des pantalons de trek.
- Un bonnet.
- Une casquette ou un chapeau.
- Des lunettes de soleil.
- Une paire de gants.
- Une cape de pluie.
- Une gourde (ou poche à eau, pipette).

Chaussures et matériel technique

- Des chaussures imperméables à tige montante et semelle offrant une bonne adhérence,
- Une lampe frontale.
- Des bâtons de marche télescopiques (facultatifs).

Couchage: Un drap-sac pour les nuits en gîte.

Pharmacie

Une petite pharmacie individuelle à valider avec votre médecin : crème solaire, bande adhésive et double peau, antidiarrhéique, antalgique, collyre, médicament contre la toux, antibiotiques à spectre large, pince à épiler, médicaments personnels.

Bagages

Un sac à dos d'une contenance de 30 à 40 litres, pour vos affaires de la journée. Un sac de voyage souple (maximum 20 kg) transporté par véhicule.

Divers

- Des vêtements de rechange
- Des chaussures légères pour l'étape
- Un maillot de bain
- Une paire de lacets de rechange
- Une trousse de toilette et une serviette de bain
- Du papier toilette
- Un couteau de poche
- Un petit « tupperware » pour certains gîtes qui fournissent des salades
- Quelques sachets plastiques pour protéger vos affaires
- Une aiguille et du fil
- Une pochette antivol, à garder toujours sur soi, avec vos papiers d'identité, argent, attestations d'assurance et d'assistance

DATES ET PRIX

Dates	Prix par personne
Du 28 avril au 03 mai 2024 Du 12 au 17 mai 2024 Du 26 au 31 mai 2024 Du 2 au 7 juin 2024 Du 16 au 21 juin 2024 Du 7 au 12 juillet 2024 Du 14 au 19 juillet 2024 Du 21 au 26 juillet 2024 Du 28 juillet au 2 août 2024 Du 4 au 9 août 2024 Du 11 au 16 août 2024 Du 18 au 23 août 2024 Du 15 au 20 septembre 2024 Du 6 au 11 octobre 2024 Du 20 au 25 octobre 2024	850 € 850 €
Du 27 octobre au 01 novembre 2024	850 €

Famille, club, associations, écoles, comités d'entreprise ... à partir de 7 personnes vous constituez un groupe et vous bénéficiez de réductions sur ce séjour : - 5% pour les petits groupes (8 à 10 personnes) et - 8% pour les grands groupes (à partir de 11 personnes). Et vous pouvez choisir d'autres dates (selon disponibilités).

LE PRIX COMPREND

- l'hébergement en pension complète sur l'ensemble du circuit.
- l'encadrement par un Accompagnateur en Montagne sur l'ensemble du circuit.
- le transfert des bagages (limitées à 20 kg)
- le transfert en début et fin de circuit depuis la gare de Die.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- l'équipement individuel
- le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez-vous et le retour
- l'option « Ascension du Mont Aiguille »
- les accès aux espaces bien être des hôtels
- tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend
- les visites et activités non prévues au programme
- les différentes assurances proposées (assistance, annulation, multi risques)

Il est d'usage (mais non obligatoire), selon votre satisfaction à la fin du séjour, de donner un pourboire à votre accompagnateur/trice.

POUR EN SAVOIR PLUS

LA CARTOGRAPHIE

IGN 1/25000 eme n°3237 OT Glandasse

ADRESSES UTILES

Itinéraire: www.viamichelin.fr

SNCF: 36 35 ou 0 892 35 35 35 ou www.voyages-sncf.com

Météo: 08 92 68 02 38

Co-voiturage: <u>www.covoiturage.fr</u> <u>www.123envoiture.com</u> <u>www.allostop.net</u>

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet <u>www.espace-evasion.com</u>, ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrêtement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendezvous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour).
- Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour).
- Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les évènements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vousmême, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
- * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
- * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).

- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies:

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger

- ...

Extension Epidémies:

Frais hôteliers suite à mise en guarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en guarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les évènements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assisteur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex
Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex